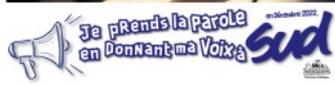


## section syndicale SUD de la Mairie d'Auzeville

### Elections professionnelles, retours CHSCT - CT

#### Elections pros 2022



#### Elections professionnelles

Toutes et tous les agent.es de notre collectivité vont être appelés à voter **2 fois** début décembre pour élire nos représentant.es du personnel.

##### 1) Du 1er au 8 décembre : par internet

Pour la Commission Administrative Paritaire (pour les fonctionnaires) ou la Commission Consultative Paritaire (pour les contractuel.les).

Ces instances au CDG traiteront des questions d'ordre individuel prises à l'égard des agent.es.

##### 2) Le 8 décembre : à Auzeville, à l'urne

Pour le Comité Social Territorial

Fusion des Comités Techniques (CT) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), qui va traiter des questions relatives à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion des ressources humaines à Auzeville, ou encore à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agent.es dans leur travail.



Il est très important de voter car les élections professionnelles sont toujours étudiées de très près par nos dirigeants locaux ou nationaux. Face aux attaques que nous subissons jours après jours, il est important de réagir et d'envoyer un signal fort.

**En votant SUD au CST puis en CAP ou CCP, vous contribuez à renforcer la section SUD à Auzeville mais aussi au niveau départemental et national.**

**Pour les militant.es SUD, le droit syndical permet d'être à l'écoute des agent.es, de les accompagner, d'assurer leur défense, de développer un syndicalisme de terrain et de lutte, seul à même de faire aboutir les revendications collectives.**

Concrètement, le 8 décembre vous pourrez vous rendre en Mairie pour voter pendant votre temps de travail.

Nous serons présent.es au bureau de vote. La Mairie mettra également un ordinateur à disposition pour que vous puissiez voter pour la CAP ou la CCP. N'oubliez pas les codes que vous avez reçus par courrier.

**Un problème ? Une question ?  
Appelez la section SUD Auzeville 07 49 83 11 83**



# CHSCT - CT, les positions que nous avons défendues

## Service restauration entretien

Lors de la présentation en CT de la restructuration de ce service, nous avons émis de fortes craintes par rapport à la suppression de 4 emplois équivalents temps pleins. Nous estimions que la réorganisation présentée ne fonctionnerait pas à moyen terme (voir compte-rendu du CT du 6 juillet 2022).

Dès la rentrée scolaire, nous avons été contactés par des collègues en souffrance.

Nous avons alerté le Maire et demandé un CHSCT avec la présence de collègues et du service prévention du CDG31. Ce CHSCT a eu lieu le 9 novembre dernier.

La collectivité de son côté a pris certaines mesures (notamment recruter du personnel) qui ont commencé à soulager nos collègues en difficulté. Un point précis a été fait en CHSCT.

Il reste encore des actions à mener (fours adaptés, temps de travail hebdomadaire allongé de 30min pour pouvoir faire le travail dans le délai imparti...).

## CT - Mise en place des 1607h au 1er janvier 2023

Suite à vos réponses au sondage qu'on avait fait, nous sommes allé.es négocier avec la collectivité.

Nous avons obtenu un temps de travail de 37h/semaine pour les mensualisés ce qui ouvrira droit à 12 jours d'ARTT qui pourront être collés aux congés.

La perte d'ARTT en cas d'absence (maladie, ASA, congé paternité, accident de travail, ...) sera de 1 jour pour 19 jours d'absence.

Pour les services techniques, nous avons obtenu que le travail le vendredi après-midi soit effectué par roulement.

Au niveau du service restauration-entretien, nous avons rappelé le besoin de 30 min supplémentaire/cycle haut d'abord pour leur permettre d'être plus à l'aise pour faire correctement le travail et aussi, comme les mensualisé.es perdre moins de jours de non travail.

Concernant les ATSEMs, des discussions étaient encore en cours directement avec les agent.es.

Pour les animatrice.teurs, la plupart sont contractuel.les. La collectivité devait réfléchir si, au lieu de baisser les contrats, il serait possible de positionner de nouveaux temps de travail (réunions...).



**Même si la collectivité a ouvert des négociations, nous avons voté contre au CT car cela ne change pas le fond du problème. Nous allons travailler gratuitement à minima l'équivalent de 6 jours par an.**

## La Collectivité n'a pas donné de suite favorable aux 2 demandes de compensation suivantes :

- Pas de compensation financière à l'heure actuelle.
- Pas de reconnaissance de jours de pénibilité.



La collectivité estime qu'elle n'est pas compétente pour évaluer la pénibilité, peur de ne pas être équitables et faire rentrer les agent.es en compétition. On n'est pas d'accord car pour nous il existe des critères objectifs et précis pour la pénibilité (ex aléas climatiques, port de charges etc...).

On en reparlera.

Par contre, quand on va nous présenter le RIFSEEP, nous sommes curieux.ses de voir comment la collectivité va s'y prendre pour être équitable et ne pas faire entrer les agent.es en compétition...

## CT - Tableau des effectifs et suppressions de postes

De notre côté, nous pensons qu'on ne peut pas supprimer des postes alors qu'à un moment il y avait un besoin. On s'interroge aussi sur « comment sont réparties les missions des agent.es qui sont parti.es ».

Mais force est de reconnaître qu'il y a des postes qui avaient été ouverts au fil des années et jamais fermés.

Du coup, le tableau des effectifs devient presque illisible.

## Nouvel organigramme des services

Pour nous, les relations hiérarchiques entre les agent.es n'étaient pas assez claires.

Les définitions des postes (responsable, référent.e, coordonateur.trice etc...) n'avaient pas été communiquées.

Il manquait également les critères qui ont été choisis pour décider :

- les niveaux de responsabilité des postes
- le choix des agent.es à positionner sur ces postes

Les temps de travail et le statut des agent.es n'était pas noté. Nous avons fait reporter le vote.